



ACCORD-CADRE DE FOURNITURES COURANTES ET SERVICES

ACTE D'ENGAGEMENT

Lots n° 1-2-3

Objet de l'accord cadre

2017-4 Acheminement et fourniture d'électricité et services associés sur le périmètre de la région Bourgogne Franche-Comté.

Pouvoir adjudicateur

SIEEEN

Adresse : 7 Place de la République – CS 10 042 – 58 027 NEVERS

Procédure de passation

Accord cadre passé en application de l'article 78 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics et selon la procédure suivante :

Appel d'offres ouvert en application des articles 66 à 68 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

Personne habilitée à donner les renseignements de l'article 130 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016

Monsieur le Président du SIEEEN

Copie de l'original, délivrée en unique exemplaire pour être remis à l'établissement de crédit en cas de cession de créances ou de nantissement dans les conditions de l'article 127 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

Date

Signature

Yves CHEVILLON, Directeur Commerce Région Est .Dans le cadre d'une délégation de pouvoirs, Il est donné délégation de signature à : Mathieu PANDOLFO , Délégué Ventes

L'exemplaire unique pourra être remplacé au gré du pouvoir adjudicateur par le certificat de cessibilité.

Sommaire

ARTICLE 1. CONTRACTANT	3
ARTICLE 2. OBJET DE L'ACCORD-CADRE.....	4
ARTICLE 3. DUREE DE L'ACCORD CADRE ET DES MARCHES SUBSEQUENTS	4
ARTICLE 4. AVANCE	5
ARTICLE 5. RELATION CLIENTELE	5
ARTICLE 6. COORDONNEES POUR LA NOTIFICATION DES MARCHES SUBSEQUENTS	5
ARTICLE 7. MECANISME DE CAPACITE.....	6
ARTICLE 8. ARENH.....	6
ARTICLE 9. SIGNATURE DU CANDIDAT	7
ARTICLE 10. ACCEPTATION DE L'OFFRE POUR L'ACCORD-CADRE.....	7

Article 1. Contractant

Après avoir pris connaissance du présent marché et de ses annexes ainsi que des éléments qui y sont cités, et apprécié sous ma seule responsabilité la nature et la difficulté des prestations à effectuer,

- Je M'ENGAGE, sans réserve, conformément aux conditions, clauses et prescriptions des documents visés ci-dessus à exécuter les prestations définies ci-après, aux conditions qui constituent mon offre.
- J'AFFIRME, sous peine de résiliation de plein droit du marché, que je suis titulaire d'une police d'assurance garantissant l'ensemble des responsabilités que j'encours.
- Je CONFIRME, sous peine de résiliation de plein droit du marché, que les sous-traitants proposés sont également titulaires de polices d'assurances garantissant les responsabilités qu'ils encourent.

L'offre ainsi présentée ne nous lie toutefois que si l'attribution du marché a lieu dans un délai de 60 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Le signataire :

- s'engage, sur la base de son offre et pour son propre compte à exécuter les prestations demandées dans les conditions définies ci-après;
- engage la société EDF SA..... sur la base de son offre à exécuter les prestations demandées dans les conditions définies ci-après;

Le mandataire (1) :

- du groupement solidaire
- solidaire du groupement conjoint
- non solidaire du groupement conjoint
- s'engage pour l'ensemble des prestataires groupés désignés dans l'annexe ci-jointe (2) à exécuter les prestations demandées dans les conditions définies ci-après;

(1) Cocher la case correspondante à la nature de votre groupement.

(2) Cette annexe est à dupliquer en autant d'exemplaires que nécessaire et elle est recommandée dans le cas de groupement conjoint.

(3) Dans le cas d'un groupement, indiquer les coordonnées du mandataire.

Nom commercial et dénomination sociale du candidat (3) :

ÉLECTRICITÉ DE FRANCE SA

Adresse de l'établissement :

34 AVENUE FRANCOISE GIROUD 21000 DIJON

Adresse du siège social (si différente de l'établissement) :

22-30 AVENUE DE WAGRAM - 75008 PARIS

Adresse électronique : EDFCOLLECTIVITES-EST@EDF.FR.....

Téléphone :

Télécopie :

SIRET : 552 081 317 665 22

APE : 3514Z

Numéro de TVA intracommunautaire : .VAT EU FR 3552081317.....

Organisme bancaire :

LA BANQUE POSTALE				RIB. RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE			
<i>Ce relevé est destiné à être remis, sur leur demande, à vos créanciers ou débiteurs, français ou étrangers, appelés à faire inscrire des opérations sur votre compte (chèques, prélèvements, etc...).</i> <i>This statement is intended to be delivered to those creditors or debtors who have transactions posted to your account (credit transfers, invoice payments, etc...).</i>							
RIB Identifiant national de compte				Domiciliation			
ETABLISSEMENT	QUICHET	N° COMPTE	CLÉ RG	LA BANQUE POSTALE CENTRE FINANCIER DE PARIS			
20041	00001	5751929020	88				
IBAN Identifiant international de compte				BIC Identifiant international de l'établissement			
International Bank Account Number				Bank Identifier Code			
FR46	2004	1000	0157	5192	9002	088	PSSTFRPPPAR
Titulaire du compte - Account owner				Espace réservé au destinataire du relevé			
EDF DIVISION ENTREPRISES DCECL DC EST COL 22 AVENUE DE WAGRAM 75008 PARIS							
La Banque Postale - Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance, au capital de 2340.454.690 euros - RCS Paris 421.100.645 - Code APE 651C							

Article 2. Objet de l'accord-cadre

L'objet de l'accord-cadre comprend les prestations suivantes :

- la fourniture complète en énergie électrique des points de livraison visés au premier alinéa, intégrant les prestations définies au CCTP ;
- l'accès au réseau public de distribution d'électricité et son utilisation pour les points de livraisons visés au premier alinéa, dans le cadre d'un contrat unique ;
- la mission de responsable d'équilibre conformément à l'article L.321-15 du Code de l'énergie ;
- les services associés.

L'accord-cadre est conclu sans montant minimum ou maximum.

L'accord-cadre, divisé en 3 lots est alloté comme suit :

- Lot 1 : Points de livraison profilés identifiés, dénombrés et évalués à titre indicatif en volume de consommation à l'annexe 1 du présent CCAP (segments C3 et C4) ;
- Lot 2 : Points de Livraison télérelevés identifiés, dénombrés et évalués à titre indicatif en volume de consommation à l'annexe 1 du présent CCAP (segment C2) ;
- Lot 3 : Points de livraison profilés raccordés en BT d'une puissance inférieure à 36 kVA (segment C5).

Article 3. Durée de l'accord cadre et des marchés subséquents

L'accord-cadre est conclu avec les différents attributaires pour une durée globale de trois (3) ans à compter de la date de notification.

Les marchés subséquents respectivement de chaque lot sont passés pour une durée de deux (2) ans minimum.

Article 4. Avance

Une avance est prévue dans les conditions fixées par la réglementation en vigueur.

Titulaire unique ou mandataire : Refuse de percevoir l'avance
 Accepte de percevoir l'avance

L'attention des candidats est attirée sur le fait que si aucun choix n'est exprimé, l'entité adjudicatrice considérera que l'entreprise accepte de percevoir l'avance.

La perception de l'avance par les cotraitants et sous-traitants est indiquée dans les annexes. L'avance sera versée et résorbée dans les conditions fixées par l'article *Avance* du CCAP qui détermine également les garanties à mettre en place par la ou les entreprises.

Le délai maximum de paiement des avances est de 30 jours, à compter de la plus tardive des dates suivantes :

- Notification du marché ;
- Notification de l'acte qui emporte commencement du marché si un tel acte est prévu (Ordre de service de démarrage) ;
- Date de fourniture de la garantie le cas échéant.

Article 5. Relation clientèle

Le titulaire met à disposition pour le marché un responsable « Grands Comptes » identifié, ainsi que son suppléant, d'un niveau hiérarchique suffisant pour être en capacité de mobiliser fonctionnellement les différentes ressources et intervenants du Titulaire afin de garantir la qualité de la relation clientèle.

Coordonnées responsable

Nom : BOURDIER
Prénom : PHILIPPE
Fonction : RESPONSABLE GRANDS COMPTES
Mail : PHILIPPE.BOURDIER@EDF.FR
Téléphone fixe : 03 58 48 05 76
Téléphone mobile : 06 99 64 86 77
Fax :

Coordonnées suppléant

Nom : PANDOLFO
Prénom : MATHIEU
Fonction : MANAGER – DÉLÈGUE VENTES
Mail : MATHIEU.PANDOLFO@EDF.FR
Téléphone fixe : 03 80 78 53 68
Téléphone mobile : 06 61 11 17 04
Fax :

Article 6. Coordonnées pour la notification des marchés subséquents

En raison de la courte durée de validité des offres remises au stade des marchés subséquents, les titulaires de l'accord-cadre seront avertis par fax de la décision du coordonnateur ainsi que

par mail et par téléphone.

Afin de s'assurer de la bonne réception des informations par les titulaires, il est demandé d'indiquer un numéro de fax où les notifications du marché subséquent lui seront transmises. Afin de s'assurer du bon fonctionnement des coordonnées fournies, les notifications de l'accord-cadre seront transmises par fax en complément d'une transmission par courrier.

Les coordonnées, dont le numéro de fax, proposées par le candidat, sont :

Coordonnées de notification A l'attention de PHILIPPE.BOURDIER@EDF.FR..... Mail :PHILIPPE.BOURDIER@EDF.FR Mail : EDF-MARCHESPUBLICS-EST@EDF.FR Téléphone fixe : 03 80 78 53 68 Téléphone mobile : 06 61 11 17 04 Fax :
--

Article 7. Mécanisme de capacité

Conformément à l'article 11.7.1 du CCAP, le titulaire calcule, pour chaque RAE du lot n°2, le coefficient de capacité (MW) :

Numéro RAE	Coefficient de capacité (MW)	
	Pour un approvisionnement 100% marché	Pour un approvisionnement ARENH
30001250423967	1,192	0,280
30001220339770	0,108	0,077
30001220159117	0,038	0,026
30001250057889	0,008	0,001
50000144710082	0,055	0,037
30001220364106	0,174	0,018
50002280499804	0,109	0,022
30001250491468	0,135	0,098
30001210214137	0,132	0,070
30001250229780	0,168	0,076
30001220080159	0,157	0,047
30000651243901	0,072	-0,107
30001220337978	0,135	0,036
30001240121798	0,157	0,050
30001210593452	0,038	0,026
30001210176199	0,152	0,101
50076700391137	0,054	0,014
30000640709405	0,465	0,372
30000640214636	0,087	-0,008
30000640846416	0,006	0,000
TOTAL	3,442	1,235

Article 8. ARENH

Comme indiqué dans l'article 11.3 du CCAP, le titulaire calcule, pour chaque lot soumissionné, le taux d'approvisionnement ARENH (pourcentage), le niveau de puissance ARENH (MW) et le volume ARENH (MWh) :

Année	Données ARENH	LOT n°1	LOT n°2	LOT n°3
2018	Taux d'approvisionnement ARENH (%)	70,30%	82,19%	84,25%
	Niveau de puissance ARENH (MW)	5,98	2,04	8,68
	Volume ARENH (MWh)	52 427	17 873	76 014
2019	Taux d'approvisionnement ARENH (%)	70,11%	81,20%	84,24%
	Niveau de puissance ARENH (MW)	5,97	2,03	8,68
	Volume ARENH (MWh)	52 291	17 762	76 016

Article 9. Duplicatas de factures

Coût facturation duplicata papier :
2 (€HTT/duplicata)

Signature du candidat

A : DIJON



Le 07/06/2017

Mention(s) manuscrite(s)
"Lu et approuvé"

Lu et approuvé

DIRECTION COMMERCE REGION EST
Les Jardins de Valmy
40 Avenue Françoise Giroud
BP 87055
21070 DIJON CEDEX
EDF - SA à capital de 924 433 331 euros - 552 091 317 R.G.S. Paris

Signature(s) du titulaire, mandataire, (ou des) prestataire(s)

Yves CHEVILLON, Directeur Commerce Région Est. Dans le cadre d'une délégation de pouvoirs, Il est donné Délégation de signature à : Mathieu PANDOLFO , Délégué Ventes

Article 10. Acceptation de l'offre pour l'accord-cadre

Le présent accord cadre se trouve ainsi conclu à la date figurant ci-dessous :

Est acceptée la présente offre pour valoir acte d'engagement du présent accord-cadre.

A Nevers

le 27/05/17

Le Président du Syndicat

Guy HOURGABIE



